

CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

CONCERNANT LES AMENAGEMENTS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE

- enfants de 3 à 12 ans

AVERTISSEMENT

Les piscines sont des installations coûteuses à la construction et à la maintenance.
C'est pourquoi elles doivent accueillir tous les types de publics.

Ce Cahier des Charges Fonctionnel décrit plus particulièrement les fonctions et contraintes liées à l'enseignement de la natation à l'école primaire, lequel est dispensé à tous les élèves de la classe en même temps.

Il est élaboré à partir du cheminement des enfants de leur entrée à la piscine jusqu'à leur sortie.

Ce Cahier des Charges Fonctionnel est élaboré à partir du cheminement des enfants de leur arrivée à la piscine jusqu'à leur départ. Il met en évidence les fonctions et les contraintes listées à l'enseignement collectif et se réfère aux textes relatifs à l'enseignement de la natation :

- circulaires du Ministère de l'Education Nationale,
n° 87 - 124 du 27 avril 1987 ;
n° 88 - 027 du 27 janvier 1988.

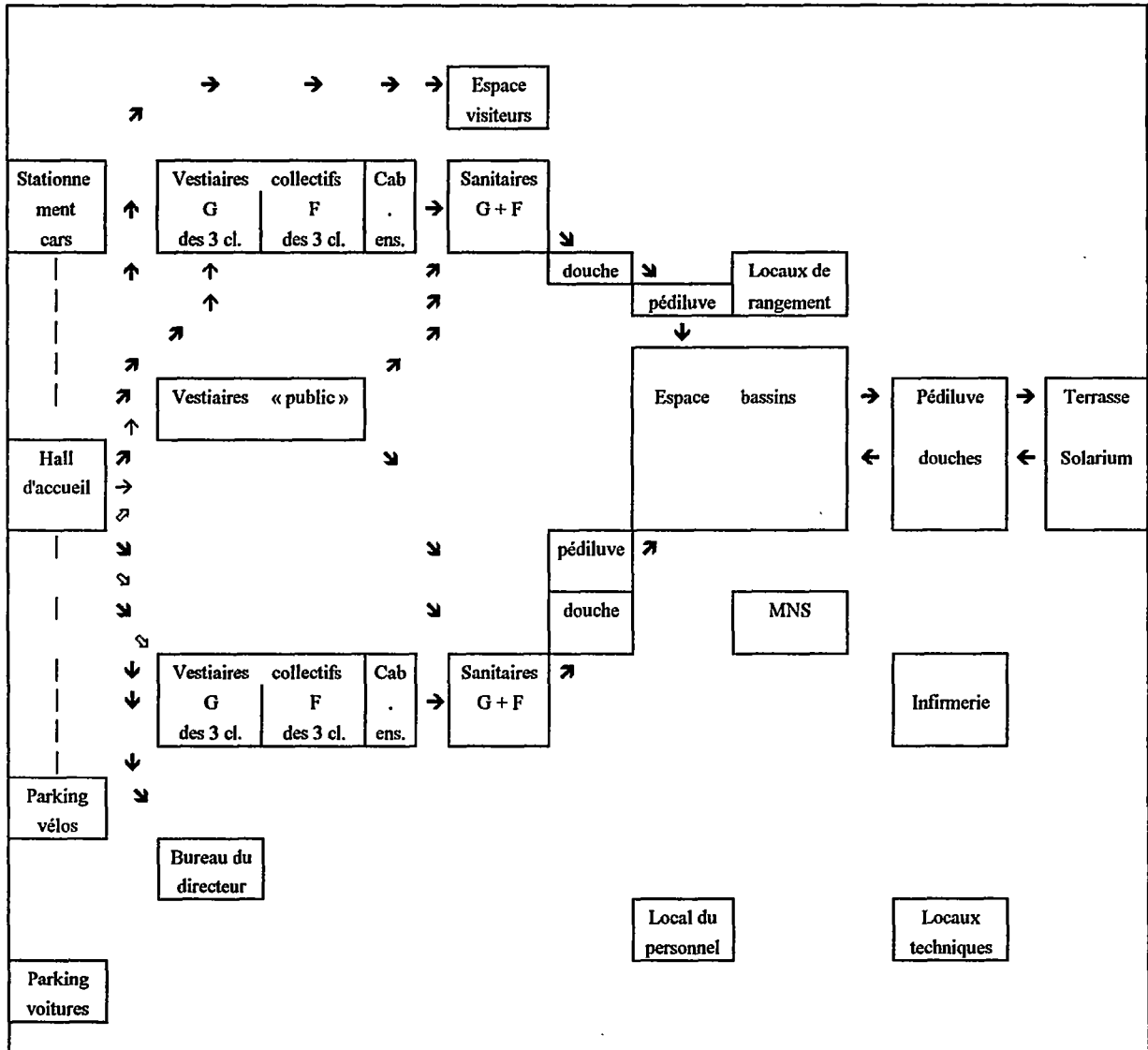
Parmi des fonctions et contraintes listées ci-après, doivent être privilégiés les aspects liés à :

- la sécurité,
- l'hygiène et le confort,
- la pédagogie.

Le Cahier des Charges Fonctionnel vise à attirer l'attention des concepteurs et des maîtres d'ouvrage sur les besoins spécifiques généralement négligés de cette importante population.

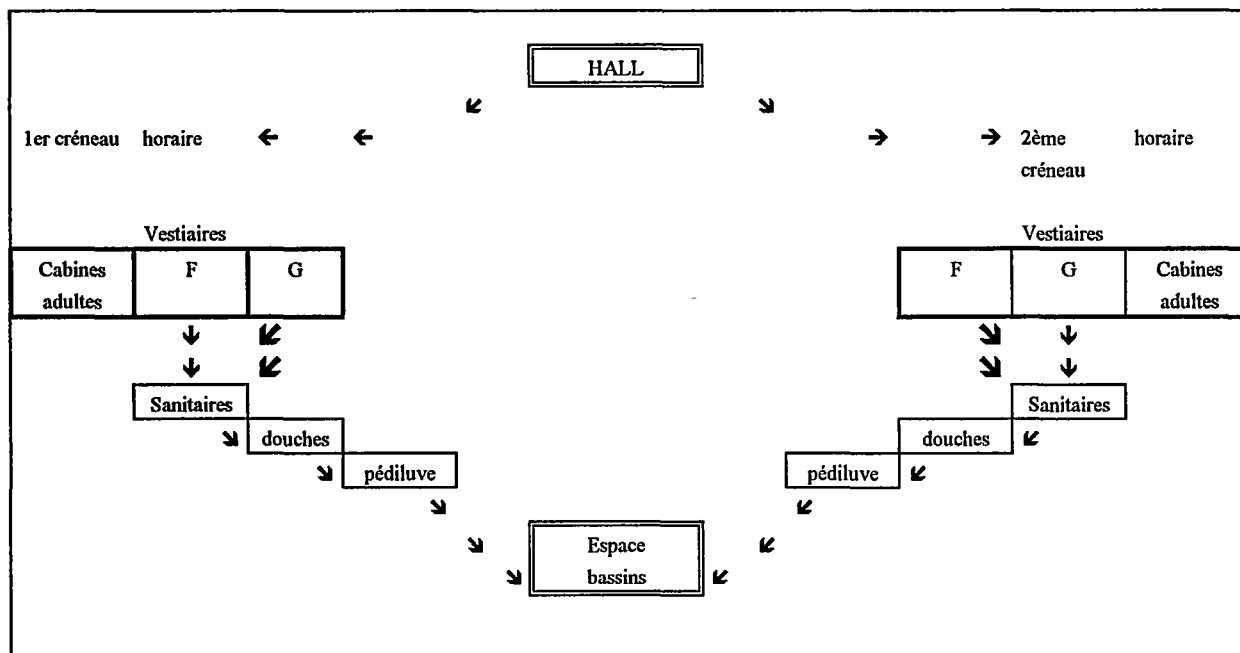
Il doit ainsi permettre d'aménager les équipements existants et de concevoir de nouvelles installations mieux adaptées aux réels besoins de la population scolaire.

PISCINE : Schéma d'organisation des espaces



PRINCIPE D'ORGANISATION

Un groupe d'enfants qui part ne doit pas croiser un groupe d'enfants qui arrive.



ENVIRONNEMENT DE LA PISCINE

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
IMPLANTATION DE LA PISCINE	Valorisation de l'équipement	Implanter cet équipement dans un espace paysagé		3	Prévoir la signalisation de cet équipement dans le plan de jalonnement de la ville
	Sécurité	Signalisation aux usagers de la route (automobilistes ; 2 roues)		0	Aménager la chaussée pour inciter à ralentir
		Lieu très fréquenté par les enfants et les jeunes Eclairage public signalant la piscine		0	L'éclairage est non seulement un facteur de sûreté (vois) mais aussi de sécurité physique (circulation)
Confort	Aire de stationnement pour les cars favorisant la desserte directe des groupes d'enfants (Côté entrée piscine)	Parking Voitures : sur un autre espace		0	Prévoir une circulation des véhicules en sens unique, permettant les manoeuvres et le stationnement
		Parking 2 roues : avec système antivol		1	
		Accès des moyens de secours		0	
		Aménager l'entrée de la piscine pour permettre l'attente à l'abri en dehors des heures d'ouverture		1	
		Cabines téléphoniques proches de la piscine			Dont une cabine aménagée pour les handicapés

HALL D'ACCUEIL

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
ACCUEILLIR LE PUBLIC	Confort	Hall vaste, clair, agréable, confortable : couleur, confort acoustique, sol résistant			Le hall doit être un des éléments valorisants de la justice, en quelque sorte "sa vitrine"
		Espace de transition entre l'extérieur et l'équipements piscine proprement dit	loi n° 74-908 du 29 oct.1974	3	Prévoir un sas déperdition de chaleur (largeur, passage handicapés) Réglementation : économies d'énergie
	Sécurité	Prévoir 2 portes : - Entrée - Sortie		0	En plus de l'issue de secours
	Contrôle	Caisse - Droit d'entrée (affichage tarifs) Cahier de présence - Enseignants		0	- Gestion - Comptage des enfants
	Hygiène	Corbeilles à papiers Sols résistants : - usage intensif - entretien facile		0	
Information	Balisage - signalisation Affichage : - règlement intérieur - température : de l'air de l'eau - recommandations - activités proposées - diplômes M.N.S.		récapitulatif-textes	0	. plan de sécurité . signalisation à hauteur des usagers . affichage
Lieu de rencontre	Baigneurs / Visiteurs Visiteurs - accès aux gradins - à la cafétéria Fauteuils / Plantes Distributeurs de boissons, de sandwiches			1	Séparation baigneurs / visiteurs

VESTIAIRES

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
POUVOIR ACCUEILLIR UN GROUPE D'ENFANTS (3 à 12 ans) garçons et filles - 3 classes environ - 80 élèves accompagnés d'au moins 3 instituteurs et quelques accompagnateurs (Parents, ATSEM)	Etre confortable	35 m2 pour 40 enfants		0	Module :
		Espaces modulables	Recommandations du Moniteur		. 1 Vestiaire filles . 1 Vestiaire garçons Cabines individuelles (enseignants) (Prévoir plusieurs modules) Sans oublier un nombre suffisant de cabines individuelles pour accueillir tous les publics
		Acoustique : matériaux	Art. 8 du décret 81-324 du 7 avril 1981	1	F.M.I. : Fréquentation maximale instantanée
		Faire en sorte que chaque vestiaire soit fermé			Cloisons jusqu'au plafond
		Lumière : éclairage encastré		0	

VESTIAIRES

(suite)

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS	
Se déshabiller, ranger ses vêtements, se rhabiller Pouvoir prendre une collation après le bain		Température : 23° minimum	Arrêté du 25.07.77	0	Eviter le refroidissement des : - jeunes - enfants qui s'habillent	
		Aération : Ventilation	Circ. du 9.08.78 Art. 64	0	Règlement sanitaire départemental	
		Séchage rapide : Pente d'évacuation de l'eau du sol				
		Portemanteaux : solides, résistants (espace suffisant entre les patères: 15 cm.) Différentes hauteurs : 1m. - 1,5 m.	Fascicule N°1448 des J.O. Circulaire du 09.08.78	1	Patère avec crochet pour le sac, en fonction de la taille des enfants (3 à 11 ans)	
		Bancs : . Avec étagère à chaussures dessous . Stables, solides . Différentes hauteurs: 30 à 40 cm. Miroirs : Sèche-cheveux : hauteurs réglables			Le siège du banc ne doit pas retenir l'eau Fixés à 0,5 m. du sol De 1 m. à 1,70 m.	
	Hygiène	Différencier les zones de circulation - pieds nus - pieds chaussés Sols : Nettoyage facile Séchage rapide Evacuation rapide de l'eau -----> pente Air : Ventilation Sanitaires très proches des vestiaires Prévoir une poubelle		1 0	Prévoir deux portes - Nettoyage au jet d'eau - Siphon de sol - Prise d'eau automatique	
	Sécurité	Favoriser la surveillance : Cabines individuelles pour les adultes très proches des vestiaires collectifs Sols : Non glissants malgré les produits d'entretien Portes : Avec anti-pince doigts Le matériau doit résister à l'eau et aux produits d'entretien Aération / Ventilation : Hauteur des portemanteaux (cf. page 47) Hauteur des bancs (cf. page 47)		0	Permettre à un instituteur de surveiller l'ensemble de la classe (proximité des vestiaires filles/garçons) - Pas de porte va et vient type saloon - Pas de porte en verre - PVC - Alu ou bois traité classe 4 Attention aux émanations de vapeurs chlorées Pour éviter que les jeunes enfants ne montent sur les bancs	

VESTIAIRES suite

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
	Sécurité affective	Couleur lumineuse Etre repérable : Chaque module vestiaires (Filles et Garçons) et son accès au bassin doit être repérable		0	Couleur, code, dessin, etc. Par créneau horaire, * chaque vestiaire filles Doit pouvoir accueillir les filles des trois classes * idem pour les garçons
	Principe d'organisation	"un groupe d'enfants qui part ne doit pas croiser un groupe d'enfants qui arrive"			
		voir schéma : PRINCIPE D'ORGANISATION			

ESPACES : SANITAIRES W.-C. LAVABOS

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITÉ	OBSERVATIONS
W.-C. Permettre un passage rapide d'un groupe important d'enfants (80) d'âges différents (3 à 12 ans) pour l'école primaire	Hygiène/confort	1 W.-C. pour 10 élèves Siège à l'anglaise sans abattant (5) 4 cuvettes dont : 2 cuvettes basses : enfants 3-5 ans (côtés filles) 2 cuvettes + urinoirs en stalles (côté garçons) (pas de godets) Matériaux : entretien facile : (produit d'entretien, jet d'eau) Conception - Pas de recoins - Evacuation des eaux : pentes Par cabine : 1 Balai, 1 poubelle 1 Porte rouleau papier (gros rouleau) Ventilation : Odeurs	Recommandations du Moniteur des Travaux Publics décret 7 avril 1981 Cf : Moniteur des Travaux Publics	0	Pas de W.-C. à la "Turque" 1 W.-C. pour handicapés 75-76/B du 14 mars 75 394 E/Sec du 26 mai 75 W.-C. entre les vestiaires douches et bassins Système de chasse d'eau automatique Siphon de sol
	Sécurité	Sol : Antidérapant et résistant Attention aux joints			
LAVABOS	Confort	Prévoir 2 hauteurs de lavabos avec eau mitigée et eau froide (dont 1 à 0,50 m.) - Distributeur de savon - Miroir au dessus des lavabos + Tablettes au-dessus des lavabos Pas trop près des douches, plutôt entre le vestiaires et la sortie	Cf : Moniteur des Travaux Publics	2	Prévoir point d'eau avec receveur type bac, pour le ménage avec branchement du tuyau pour l'entretien des sols

ESPACES (suite) : SANITAIRES lave - pieds - douches

FONCTIONS GÉNÉRALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITÈRES D'APPRECIATION	TEXTES	PENALISABILITE	OBSERVATIONS
LAVE-PIEDS	Hygiène	Le lave-pieds est destiné à désinfecter les pieds ; il est alimenté en solution désinfectante			Passage indispensable avant le rhabillage afin d'éviter que le baigneur ne rapporte des micro-organismes pathogènes
DOUCHES Accueillir un nombre important d'enfants (80 enfants de 3 à 12 ans) Passage obligatoire Permettre une approche progressive de l'eau	Hygiène Confort	<p>Douches disposées dans un local de passage obligatoire</p> <p>Douches collectives à bouton poussoir manuel à débit limité, bouton placé à l'aplomb de la pomme de la douche</p> <p>- Prévoir 1 ou 2 douches individuelles</p> <p>- Attention : * A la hauteur des poussoirs (1 m. maximum) * A la résistance à la poussée du bouton</p> <p>* A la pression du jet d'eau souvent trop forte pour les jeunes enfants</p> <p>* A la température de l'eau 37° (jamais inférieure à 34°)</p> <p>- Prévoir une douche en eau froide (facilement repérable) - Prévoir une zone abritée des jets d'eau avec barres pour les serviettes et crochets, type patère pour les sacs, des tablettes pour poser les lunettes</p>	Cf : Moniteur des Travaux Publics	0 0 0 2 0	<p>Canalisations encastrées ou en galerie technique</p> <p>Pas de poussoir au pied (impossible à utiliser par les jeunes enfants) (7 douches x 2)</p> <p>Tailles des enfants</p> <p>Sauna</p> <p>Patères Barres Accessoires solides, résistants à la corrosion</p>
DOUCHES (Suite)	Sécurité	<p>- Concevoir le receveur en plan incliné (pente 3 à 5 %)</p> <p>- Sol antidérapant, facile d'entretien</p> <p>- Prévoir des porte-savons et distributeurs de savon</p> <p>- Prévoir une évacuation rapide de l'eau</p>	Cf : Moniteur des Travaux Publics	0	<p>Pieds du mur arrondis</p> <p>- Pas de caillebotis</p> <p>Shampooing et cheveux bouchent souvent les grilles d'évacuation</p>
PEDILUVE Faire que le passage soit obligatoire Les accès aux plages ne sont possibles qu'après le passage dans les pédiluves	Hygiène Sécurité	<p>Concevoir le pédiluve pour que l'on ne puisse pas l'enjamber</p> <p>Accessible aux handicapés Facilement nettoyable</p> <p>Renouvellement : 1 fois son volume par heure</p> <p>Sol antidérapant</p>	4 à 6 mg./l chlore Ministère de la santé	0 0	<p>- Le pédiluve peut être remplacé par une rampe d'aspersion</p> <p>Eau chauffée à la température du bassin et surchlorée (en général)</p> <p>Etre vigilants pour que les enfants ne transforment pas le pédiluve en pataugeoire</p> <p>Signaler le pédiluve par une couleur différente du sol ou par des motifs</p>

ESPACES (suite) : SANITAIRES

FONCTIONS GENERALES	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	TEXTES	FLEXIBILITE	OBSERVATIONS
HYGIENE		La zone de circulation pieds chaussés doit être aussi indépendante que possible de la zone de circulation pieds nus Il est indispensable de prévoir un espace sanitaire (W-C + Lavabo) pour les visiteurs	Décret du 7 avril 1981	0	Pour les élèves des écoles zone visiteurs inaccessible
COULOIRS	Sécurité physique et affective Confort	Sols : Antidérapants / Non glissants Couloirs : Larges (1,20m. minimum) Lumineux : couleur / éclairage Balisage lisible : codes-couleur "repère" jusqu'à l'accès au bassin Chaleur : Température agréable		0	Faciliter la surveillance Eviter les couloirs longs Pas de différence de températures avec les autres espaces
ESCALIER	Sécurité	A proscrire dans la mesure du possible et à remplacer par des rampes Accueil des handicapés	Loi 91-663 du 13 juillet 1991	0	- Accueil des jeunes enfants marches : risques de chutes et de glissades - Accueil des handicapés
AMBIANCE GENERALE Lieu de DETENTE Lieu d'ENSEIGNEMENT Lieu SPORTIF	Esthétique Confort	Volume : Agréable et fonctionnel Conception architecturale Couleurs : Décoration Agréable à l'oeil et au toucher Matériaux : Nature, couleurs, formes Eclairage : Naturel / éclairage artificiel Acoustique : Volume - formes - matériaux Température : Air, hygrométrie Matériaux : Nature Ensoleillement : E. S. O. Sonorisation : haut-parleurs de faible puissance proches des baigneurs Harmonie : entre les bassins, les plages Agencement des bassins entre eux : matériaux, dimensions	< 70 db Arrêté du 22 juil.1977	0 1 1 0 0 1 1	Attirante - agréable - Chaudes - gaies - décoration - fresques (couleurs chaudes) - Temps de réverbération : 1,5/ 2s - Niveau sonore le plus bas possible - Différencier les zones d'activités calmes et celles d'activités bruyantes Le confort est la résultante de la hygrométrie, de la vitesse de l'air propulsé - Economie d'énergie - Avec accès sur l'extérieur, terrasse Natation synchronisée Information au public